

COMPE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 18 octobre 2018, sous la présidence de M. CORABOEUF Arnaud, Maire.

Etaient présents : Mmes DENEUBOURG, GRAVELET, PAIN, THOMASSE et MM. CORABOEUF, GROENEWEG, KASSA, LOURDEL, SELSCHOTTER Bernard et Sylvain.

Absent excusé : M. Oscar DOS SANTOS qui donne pouvoir à M. Bernard SELCHOTTER.

Secrétaire : M. GROENEWEG

Début de la séance : 20 H 10

Avec l'accord du conseil, un point supplémentaire est inscrit à l'ordre du jour : Point 2.

Compte rendu du précédent conseil municipal du jeudi 6 septembre 2018 approuvé à l'unanimité.

1- PROJET D'ETUDE D'INSTALLATION D'UN PARC EOLIEN :

Présentation par Messieurs Benjamin LALLIER et Guillaume ODON de la société JP ENERGIE ENVIRONNEMENT d'un projet d'étude d'installation d'un parc éolien, visant une implantation éventuelle de 4 à 6 éoliennes de 3 MWatts.

2- DECISION MODIFICATIVE :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier le budget 2018 :

Dépense d'investissement :

- | | |
|---|---------|
| - Dépense d'investissement au compte 1332 : | + 503 € |
| - Recette d'investissement au compte 1342 : | + 503 € |
| - | |

3- CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR L'ETUDE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE COMPLEMENTAIRE SANTE POUR LE PERSONNEL :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander au Centre de Gestion l'étude d'un contrat d'assurance complémentaire pour le personnel de la commune.

Il n'y a pas obligation de signer un contrat, mais le Conseil sollicite le Centre de Gestion à titre informatif.

4- APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT :

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) avec 7 voix pour et 4 abstentions.

5- MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

A l'unanimité, le Conseil vote ces modifications induites par la poursuite des travaux d'harmonisation des compétences sur l'ensemble du territoire communautaire.

6- TRAVAUX 2019

La commission travaux a proposé au Conseil une liste de travaux à prévoir pour 2019.

Les ordres de priorité sont donnés pour échelonner les travaux sur l'année.

7- LOYER DE L'ÉPICERIE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la gratuité de location des locaux de l'épicerie pendant un an.

8- MAISON PREEMPTÉE 40 RUE DU DOCTEUR CHARPENTIER

Une visite a été effectuée par un investisseur potentiel dans le but de réaliser un logement locatif. Mais cet investisseur n'a pas entendu donner suite compte tenu de l'importance des travaux à réaliser.

M. LALLIER, voisin de cette maison a fait une proposition à 12 000 € net vendeur.

9- QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

Fin de séance : 23 H 30

Prochain Conseil Municipal le 08 novembre 2018 à 20 H 00.